

RELEASE

UN MÉCANISME FLEXIBLE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. UNE INITIATIVE POUR RELANCER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE.

Une proposition gagnante pour la communauté internationale.

Introduction

La dette publique excessive constitue une menace pour la croissance économique des pays à faible et moyen revenu autour du monde et, si mal gérée, elle pourrait annuler des décennies de progrès en matière de développement. Ce phénomène est particulièrement grave en Afrique sub-saharienne (ASS), où le volume de [la dette publique nominale a plus que triplé depuis 2010](#), atteignant environ 1.152 trillion de dollar à la fin du 2023, principalement comme résultat de la faiblesse des systèmes de gestion de la dette,, d'important problèmes de transparence de la dette, une gestion macro-budgétaire fragile, un recours accru à des sources de financement plus coûteuses et plus risquées, et [des chocs négatifs](#). Cette tendance ne montre aucun signe de relâchement: la guerre en Ukraine a interrompu le processus de consolidation fiscale de nombreux pays de la Région, qui avait commencé au lendemain de la pandémie de COVID-19.

Alors que les pays ont de plus en plus recours à des mesures telles que les subventions, les dérogations temporaires aux droits de douane et aux prélèvements, et le soutien au revenu pour les personnes les plus vulnérables - dans un effort pour limiter la hausse des prix des denrées alimentaires, des engrais et des carburants - [le déficit budgétaire de la région de l'ASS s'est creusé pour atteindre 5,2 % du PIB en 2022 et 2023, contre 4,8 % du PIB en 2021](#). Le ratio médian de la dette publique au PIB est ainsi passé de 32% en 2010 à 57% en 2022. Actuellement, 22 pays de l'Afrique sub-saharienne sont à [haut risque de crise de la dette extérieure](#) ou déjà en situation de surendettement (contre 20 en 2020).ⁱ

Le financement de la coopération pour le développement durable souffre de problèmes de viabilité financière qui se sont aggravés avec la pandémie de COVID-19, et il souffre encore plus des guerres et des dépenses militaires généralisées. Le soutien aux investissements, si indispensable au développement durable, qui a été indiqué [par les BRICS dans la déclaration finale de Kazan](#) "comme un moyen efficace de mobiliser des capitaux privés pour financer des projets d'infrastructure", peut être relancé conformément aux ODD par chaque présidence du G20, à partir de 2025, en suivant et en amplifiant les actions du G20 lancées en 2021 et 2024, grâce à la suspension élargie des paiements par les pays endettés, bien au-delà de l'ISSD.

Alors qu'il ne reste que cinq ans pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, les pays du G20 peuvent promouvoir l'avancement de l'Agenda 2030 en encourageant et en soutenant une mise en œuvre crédible et concrète des Objectifs de Durabilité des Nations Unies, conformément à l'Accord de Paris sur le climat, non seulement dans leurs propres pays mais également dans les économies en développement.

[Les Leaders du G20 en 2024](#) ont souligné l'importance des débats menés par l'Afrique sur la dette, le développement et les infrastructures. Le G20 devrait être en mesure d'impliquer non seulement les autres pays de l'OCDE et les pays du Golfe dans leur ensemble, mais surtout les BRICS PLUS, qui, lors du XVIe Sommet des BRICS en 2024, ont affirmé la nécessité de “traiter la dette internationale de manière appropriée et holistique afin de soutenir la reprise économique et le développement durable”.

Les pays les plus vulnérables, qui sont confrontés à l'aggravation de leurs limitations structurelles dues à la pauvreté et au sous-développement, ont également subi des pressions économiques supplémentaires causées par la pandémie et subissent aujourd'hui un impact de plus en plus négatif du changement climatique.

Dans ces conditions, une combinaison de réduction partielle de la dette et de renforcement des investissements sera nécessaire pour éviter des défauts de paiement généralisés et faciliter une croissance économique durable ainsi que l'atteinte des ODD.

Néanmoins, comme l'a affirmé le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), “[...] toute allègement de la dette devrait s'inscrire dans une stratégie plus large qui prenne en compte les besoins d'investissement des ODD. L'évaluation de l'allègement requis devrait prendre en compte les déficits de financement à moyen terme des ODD (plutôt que les seules contraintes de liquidité à court terme) et éclairer des stratégies de financement globales visant à les combler, par exemple dans le contexte des cadres financiers intégrés.”ⁱⁱ

Le G20 doit continuer à jouer un rôle de leader dans la réduction de la dette. Les pays du G20 et les institutions financières internationales ont lancé une initiative de suspension du service de la dette (ISSD) et ils ont soutenu la suspension de la dette des pays en développement à faible revenu (40 pays d'Afrique sub-saharienne) éligibles à l'Association Internationale de Développement (AID) de la Banque Mondiale. Le Cadre Commun pour les traitements de dette, au-delà de ISSD, introduit par le G20-2020 a rencontré plusieurs problèmes lors de sa mise en œuvre, faisant émerger le besoin de réformes profondes dans les systèmes financiers et d'un soutien plus large et plus important aux pays en difficulté, en particulier en Afrique.ⁱⁱⁱ

Nous devons maintenant continuer dans la même direction amorcée en 2020 mais évoluer de la suspension des paiements vers une stratégie qui corresponde aux ambitions de la vision de l'Union africaine. En 2024, les Leaders du G20 ont reconnu “que les fluctuations du marché, des conditions financières restrictives et les vulnérabilités de la dette, entre autres, pourraient ajouter une pression à court terme sur des budgets publics restreints dans un contexte d'augmentation des coûts de financement. Nous pensons que les solutions spécifiques à chaque pays aux défis du financement du développement pourraient être basées sur des mesures politiques combinées qui soutiennent la croissance, la mobilisation des ressources nationales, le renforcement des capacités, les flux de capitaux privés et les financements concessionnels ciblés.”.

RELEASE, qui est également appelé RELEASE G20 en relation avec le G20 en tant que plus grande concentration de créanciers, à la fois gouvernementaux et privés, est une initiative pour une conversion flexible, totale ou partielle, de la dette publique et privée garantie par l'État, en fonds d'investissement (un dans chaque pays débiteur), dans lequel le créancier initial a un droit de parole, en accord avec des lignes directrices concrètes à négocier cas par cas, qui prendront en compte les différents intérêts en jeu.

En effet, dans l'esprit de flexibilité de RELEASE G20, dans certains cas particulièrement fragiles de pays très endettés considérés et n'ayant pas un niveau d'endettement soutenables, l'annulation partielle avec une large conversion de la dette devrait rester une option.

Contexte

Au début de ce siècle, l'annulation d'environ cent milliards de dollars de dette a montré que la seule annulation de la dette ne suffit pas pour ouvrir la voie à la stabilité économique et aux investissements durables. Il est nécessaire d'agir à l'intérieur des pays en se concentrant sur les investissements durables et à l'extérieur, en renégociant le financement public dans une optique de durabilité. Souvent, la dette publique, contractée pour promouvoir et encourager le développement économique et productif d'un pays, peut devenir, à cause de ses effets négatifs (ou l'absence d'effets positifs), un facteur qui nuit au tissu social. La remise de la dette est également une question de sécurité pour éviter de déstabiliser davantage la fracture Nord-Sud.

La composition de la dette africaine a changé de manière significative. Auparavant, la grande partie de la dette extérieure africaine était due à des créanciers officiels - des pays à revenu élevé et des prêteurs multilatéraux tels que la Banque Mondiale et le FMI. Aujourd'hui, la Chine et les créanciers privés représentent une grande partie de l'encours de la dette, ce qui signifie que la dette est majoritairement non concessionnelle.

À la fin de 2023, 49% de la dette extérieure de l'Afrique était due à des créanciers privés, 23% à des créanciers bilatéraux et 34 % à des créanciers multilatéraux. La part de la dette commerciale dans la dette totale est passée de 17% en 2000 à 43% en 2021. Elle devrait atteindre 54% à la fin de 2024. Selon le rapport de la [Banque Africaine de Développement \(BAD\)](#) sur les perspectives économiques en Afrique, pour la seule année 2024 les pays africains devraient dépenser 74 milliards de dollars pour le service de la dette, dont 40 milliards de dollars dus à des créanciers privés.

La Chine est devenue le plus grand prêteur bilatéral de l'Afrique. Ses prêteurs publics détiennent près de 63 milliards de dollars de la dette extérieure de l'Afrique en 2022, et ses prêteurs privés plus de 24 milliards de dollars de la dette extérieure de l'Afrique.

La dette africaine a atteint son plus haut niveau depuis plus d'une décennie. En raison du COVID-19, de l'invasion russe de l'Ukraine et de l'inflation galopante, les pays africains ont dû s'endetter encore plus, et en 2024, une vingtaine de pays africains à faible revenu étaient soit en banqueroute, soit à haute risque de crise de la dette.^{iv}

Le problème est également que la dette extérieure de l'Afrique en pourcentage du PIB a augmenté rapidement entre 2014 et 2020, pour se stabiliser en 2023 à 22,5% du PIB des pays africains (à partir de 2024 pour les pays dont les données sont disponibles). Il s'agit d'une estimation, mais de nombreux pays ont des taux bien plus élevés.^v

Ces données concernent l'encours de la dette extérieure à long terme, publique et garantie par l'État, et les décaissements, exprimés en pourcentage du PIB d'un pays.

Le groupe de la Banque Africaine de Développement estime que la dette extérieure totale de l'Afrique, qui s'élevait à 1.120 milliards de dollars en 2022, avait atteint 1.152 milliards de dollars à la fin de l'année 2023. Avec des taux d'intérêt mondiaux à leur plus haut niveau depuis 40 ans et alors que de nombreux titres de dette obligataire émis par les pays africains arrivent à échéance, les défis ne manquent pas. L'Afrique devra déboursier 102 milliards de dollars (données IDS) pour le seul service de la dette en 2024, soit une forte augmentation par rapport aux 61 milliards de dollars de 2010. La Chine est devenue le premier prêteur bilatéral de l'Afrique. Ses prêteurs publics détiennent près de 62 milliards de dollars de la dette extérieure de l'Afrique en 2023, et ses prêteurs privés près de 23 milliards de dollars de la dette extérieure de l'Afrique.^{vi}

Le poids croissant des remboursements de la dette risque de menacer la réalisation des Objectifs de Développement Durable sur le continent, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures, où la moyenne continentale des dépenses publiques est inférieure à celle d'autres macro-régions comparables. Par exemple, entre 2010 et 2019, la moyenne des dépenses publiques pour l'éducation en Afrique était de 3,6% du PIB, en dessous de la moyenne mondiale de 4,2%.

L'augmentation des emprunts auprès de créanciers hors du Club de Paris et de prêteurs commerciaux s'est traduite par période d'échéance plus courtes et des risques de refinancement plus élevés. L'augmentation significative depuis 2014 de l'émission d'euro-obligations à 10 et 15 ans par de nombreux pays africains, ainsi que de prêts hors Club de Paris avec des maturités plus courtes que les prêts multilatéraux traditionnels à long terme très concessionnels, a conduit à une concentration des maturités de la dette souveraine entre 2024 et 2028.

Par conséquent, les pays débiteurs ont dû refinancer ces prêts dans des conditions financières internationales tendues, alors qu'ils se remettaient de la période du COVID et qu'ils devaient faire face au nouveau choc inflationniste résultant de la guerre en Ukraine. Cette concentration des échéances augmente le risque de surendettement de certains pays du continent; d'autres, comme la Zambie et le Ghana, ont déjà annoncé des défauts de paiement.^{vii}

Une base de créanciers complexe

La dette publique médiane a chuté à 65 % du PIB, contre 68 % en 2021, grâce aux effets positifs des mesures de réduction de la dette, y compris l'Initiative de Suspension du Service de la Dette (DSSI). Cependant, les pays africains portent un niveau de dette plus élevé qu'avant la pandémie, lorsqu'il était de 61%. Vingt-cinq pays africains sont déjà surendettés ou à haut risque de l'être.

“Une approche multilatérale exige que nous comprenions la nature de la dette elle-même, ce qui change et comment nous pouvons y répondre,” a déclaré le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, lors du Forum de Doha en décembre 2023, sur le thème de: “Décoder le dilemme de la dette - dévoiler les solutions multilatérales”.

Selon le Groupe de la Banque, la structure de la dette africaine a considérablement changé. La dette bilatérale représente désormais 27 %, contre 52 % en 2000, tandis que la dette commerciale représente 43 % de la dette totale, contre 20 % en 2000.

Parallèlement à l'augmentation du nombre de créanciers privés en Afrique, le profil des créanciers bilatéraux a également changé. La part de la dette extérieure détenue par les prêteurs bilatéraux, principalement les membres traditionnels du Club de Paris, est passée de 52% en 2000 à 10,3% entre 2000 et 2020, tandis que la Chine a renforcé sa position de premier créancier de l'Afrique. Les données du Centre de Politique de Développement Global montrent que la Chine a prêté environ 160 milliards de dollars aux pays africains entre 2000 et 2020.

“L'expansion et la fragmentation de la base de créanciers ont compliqué le règlement de la dette par les institutions de Bretton Woods”, a expliqué avec préoccupations le Président Adesina.

Des délais lents

L'une des difficultés de la résolution de la dette est son extrême lenteur. Sur les quatre pays africains - Tchad, Éthiopie, Zambie et Ghana - qui ont demandé un traitement de la dette au titre du cadre commun du G20, seule la Zambie a achevé le processus, ce qui lui permettra de bénéficier du programme en 2023.

“Réformer l’architecture mondiale du système financier et de la dette pour réduire les coûts, les délais et les complications juridiques de la restructuration des dettes des pays africains est une question urgente”, a insisté M. Adesina lors des Assemblées Annuelles de la Banque en 2023 à Charm el-Cheikh, en Égypte. Il a exhorté les pays africains à éviter des coûts élevés et à limiter la possibilité d’une nouvelle crise de la dette, en encourageant une transparence accrue et une coordination mondiale entre les créanciers.

Mais, tout cela ne suffira pas. Il faut relâcher (*release*) l’énergie de ces capitaux bloqués dans les remboursements en les faisant travailler à nouveau.

Risques

L’autre problème lié à la dette réside dans l’ “*Africa premium*” que les pays du continent doivent payer lorsqu’ils accèdent aux marchés des capitaux, bien que les données montrent que les taux de défaillance en Afrique sont inférieurs à ceux d’autres régions du monde. L’analyse par Moody’s des taux de défaillance des infrastructures mondiales montre, par exemple, que l’Afrique a un taux de 5,5%, inférieur à celui de l’Asie 8,5%, et de l’Amérique latine 13%.

Cependant, la perception du risque en Afrique, alimentée par les institutions mondiales de notation dans leurs exercices presque arbitraires, se traduit par une augmentation souvent injustifiée des coûts d’emprunt pour les pays africains. Il est également nécessaire d’aborder le problème de la transparence dans l’évaluation de la capacité de remboursement des pays.

Lors du [deuxième Sommet sur le financement des infrastructures en Afrique en 2023](#), plusieurs Leaders africains ont souligné que, très souvent, les dettes d’infrastructures à long terme ont une durée de vie très courte. La même observation s’applique aux prêts à l’éducation. Les prêts pour la construction d’écoles doivent être remboursés avant même que les étudiants ne soient entrés dans la vie active.

“Le développement à long terme ne peut pas être basé sur des prêts à court terme”, a déclaré l’économiste, universitaire et analyste des politiques publiques américain Jeffrey Sachs. Les prêts accordés à l’Afrique devraient avoir une durée d’au moins 25 ans ou plus. Les emprunts à court terme sont dangereux pour le développement à long terme”. Les trois lauréats du prix Nobel d’économie en 2024 rappellent également que les inégalités ne sont pas propices à une croissance durable et que les inégalités prospèrent dans l’endettement...

Une place à la table pour l’Afrique

Depuis la crise de la dette des années 1980, la communauté internationale a alterné entre différentes options pour le traitement de la dette. La restructuration, la suspension, l’allègement et l’annulation ont, dans différents cas, permis aux pays africains de réduire leur dette excessive et de faire face à des crises de liquidité ou de solvabilité.

Les États membres de la Banque Africaine de Développement, réunis récemment à Nairobi, ont été invités à identifier différentes options pour réformer le système financier mondial, étant donné que le traitement de la dette est impossible sans réformes fondamentales. L’architecture économique mondiale, telle qu’elle est actuellement constituée, ne répond pas aux attentes de l’Afrique, dont les pays, sans exception, sont en développement et, par conséquent, confrontés à de multiples défis mondialisés.

“Il est urgent de réformer l'architecture financière internationale actuelle afin qu'elle soit adaptée à une restructuration ordonnée de la dette. Le règlement de la dette en Afrique, en particulier en dehors des processus du Club de Paris, a souvent connu des problèmes et des retards qui ont eu des conséquences économiques coûteuses”. Lors de la 78ème Assemblée Générale des Nations Unies, les Leaders africains ont insisté sur la nécessité d'une réforme structurelle pour que le système fonctionne correctement. “Pour créer un monde plus juste et plus équitable, nous devons [d'abord] changer la structure, le fonctionnement et la performance de l'architecture financière mondiale”.

La nécessité d'une réforme de l'architecture financière a également été soulignée par les [BRICS dans la déclaration finale de Kazan en 2024](#).

Ce qui est déjà en train de se passer

Nous devons prendre en compte un certain nombre d'instruments mis en place principalement par la Banque Mondiale et le FMI pour instaurer la confiance, réduire les risques et améliorer les performances des pays:

La Banque Mondiale déploie divers outils et stratégies pour aider les pays en développement à gérer et à réduire leur dette publique. *La transparence de la dette* est l'une des pierres angulaires de cette approche. Les décideurs politiques des pays emprunteurs ont besoin d'informations fiables sur la dette pour prendre des décisions éclairées en matière d'emprunt. Les créanciers, les donateurs, les analystes et les agences de notation en ont besoin pour évaluer la solvabilité de l'État et fixer un prix approprié pour les instruments de la dette. Les citoyens en ont besoin pour demander des comptes à leurs gouvernements, et la transparence de la dette [contribue directement à l'amélioration des notations de crédit, à la réduction des coûts d'emprunt et à l'augmentation des flux d'investissements directs étrangers \(IDE\)](#). Les institutions de la Banque Mondiale adoptent une approche globale pour améliorer la transparence de la dette - à travers leur propre engagement avec plus de 100 pays à faible et moyen revenu et en étroite collaboration avec le Fonds Monétaire International (FMI).

La [carte annuelle de transparence de la dette](#) de la Banque présente une évaluation basée sur la disponibilité, l'exhaustivité et l'actualité des statistiques de la dette publique extérieure et des documents de gestion de la dette publiés sur les sites web des autorités nationales. L'évaluation de la dette publique extérieure est complétée par la [Carte annuelle des titres de la dette intérieure](#).

La Banque Mondiale a introduit la [Politique de financement du développement durable \(SDFP\)](#) pendant la crise COVID-19, en prévision de l'aggravation des problèmes d'endettement des pays en développement. La SDFP **encourage les pays à adopter des pratiques de financement et d'investissement transparentes et durables** et favorise la coordination entre l'Agence Internationale de Développement (IDA) et d'autres créanciers pour soutenir les efforts des pays récepteurs. Il s'appuie sur le pouvoir de mobilisation de la Banque Mondiale pour promouvoir une action collective plus forte, une plus grande transparence de la dette et une coordination plus étroite entre les débiteurs et les créanciers afin d'atténuer les risques liés à la dette. La SDFP renforce le cadre politique actuel de l'IDA en matière de dette par un engagement plus proactif et systématique sur la viabilité de la dette au niveau national.

Dans le cadre du [programme de renforcement de la viabilité de la dette](#) du SDFP, les pays présentant des risques d'endettement élevés identifient chaque année des actions de performance et de politique (PPA) qui sont essentielles pour améliorer la transparence de la dette, la viabilité budgétaire et la gestion de la dette. L'IDA et d'autres donateurs accordent des financements plus concessionnels aux pays dont la dette est plus vulnérable. Les pays présentant un risque élevé de surendettement ou en situation de

surendettement, qui n'empruntent qu'auprès de l'IDA, bénéficient d'un financement entièrement sous forme de subventions.

Le cadre de durabilité de la dette pour les pays à faible revenu (LIC DSF) stimule les pays à s'orienter vers un financement transparent et durable afin d'atteindre leurs objectifs de développement et de promouvoir la coordination entre l'IDA et les autres créanciers. Chaque année, il classe les pays en fonction de leur capacité à supporter la dette, estime des seuils pour certains indicateurs de la charge de la dette, évalue les projections de base et les scénarios de simulation de crise par rapport à ces seuils, et combine des règles indicatives et [des jugements pour attribuer des notes en fonction du risque de la dette](#).

Le [Debt Management Facility \(DMF\)](#), administré conjointement avec le FMI, est un fonds fiduciaire multidonateurs qui offre des services de conseil, de formation et d'apprentissage entre pairs à plus de 80 pays en développement dans le monde entier afin de **renforcer leurs capacités de gestion de la dette, leurs processus et leurs institutions**. Le DMF renforce la gestion de la dette afin de réduire les vulnérabilités liées à la dette et d'améliorer la transparence de la dette. Il soutient **le renforcement des capacités et la mise en œuvre de réformes en matière de gestion de la dette et a soutenu plus de 350 activités d'assistance technique (AT) dans 74 pays**. Aujourd'hui, un plus grand nombre de pays préparent et publient des stratégies de gestion de la dette; la qualité des registres de la dette publique s'est améliorée, et de nombreux pays ont amélioré l'organisation de leurs institutions de gestion de la dette et la coordination avec les politiques budgétaires.

L'Unité de la Dette Globale de la Banque Mondiale a soutenu la série de formations des cadres en gestion des finances publiques offerte par [l'Académie de gestion des finances publiques \(PFMA\)](#) de la Banque Africaine de Développement. L'objectif principal de la formation est de renforcer les compétences de leadership et les capacités techniques des fonctionnaires impliqués dans la PFM dans les pays africains afin d'identifier et d'utiliser des systèmes et des outils de gestion de la dette adéquats pour gérer leurs dettes publiques de manière efficace et transparente.^{viii}

L'initiative du G20 (ISSD) pour 76 pays en développement à faible revenu en 2020 a répondu à un besoin immédiat de liquidités de la part des gouvernements débiteurs et elle n'a que temporairement déplacé le problème. En effet, le problème s'est aggravé car les pays débiteurs étaient déjà confrontés à une grave crise de la dette en 2021, et leur risque augmentait déjà. La dette publique brute de la quasi-totalité des pays à faible et moyen revenu est essentiellement internationale et a culminé à 55,7% de leur PIB en 2020. L'Institut de Finance Internationale a estimé qu'au cours du seul mois de mars 2020, 83 milliards de dollars de capitaux ont quitté les marchés émergents en raison de l'aversion croissante des investisseurs pour le risque, et que les paiements du service de la dette dus par les pays éligibles au ISSD s'élevaient à environ 11 milliards de dollars pour les créanciers multilatéraux officiels, 7 milliards de dollars pour les emprunteurs multilatéraux et 13 milliards de dollars pour les créanciers privés, juste au cours des 8 mois de 2020. Certains pays sont déjà en défaut de paiement et d'autres le seront bientôt.

Étant donné qu'une simple moratoire ne suffira pas pour de nombreux pays fortement endettés, l'allègement de la dette de la part de tous les créanciers et une action plus globale de la communauté internationale devraient inclure une réévaluation de la durabilité de la dette de manière cohérente, en particulier face aux impacts négatifs croissants du changement climatique, afin de créer de l'espace pour les investissements dans les ODD.

Sans investissements, il n'y a pas de développement économique, pas de recettes fiscales et pas de remboursement de la dette.

Les résultats globaux, même s'ils ont évité d'aggraver la situation, ne sont pas suffisants pour résoudre les problèmes. Une fois de plus, **RELEASE G20**, un mix de conversion et de réduction de la dette, peut être une solution.

Comme on l'a déjà dit, les dettes publiques africaines sont principalement détenues par des créanciers non africains et en devises étrangères. La plus grande partie de la dette est due à des créanciers du secteur privé, qui imposent aux pays africains des taux d'intérêt plus élevés.

Plusieurs gouvernements africains, pour leur part, étaient très intéressés par le crédit privé, motivés par le désir de réduire leur dépendance à l'égard des conditions politiques des prêts accordés par les créanciers officiels.

Cependant, le montant que les pays africains doivent payer pour emprunter au secteur privé est largement déterminé par les agences de notation occidentales. Les trois grandes agences de notation - Fitch, Moody's et Standard & Poor's (S&P) - ont toutes leur siège à Londres ou à New York et ne disposent que de deux bureaux en Afrique, tous deux situés à Johannesburg. Elles ont été accusées de surestimer le risque des prêts aux pays africains. L'Union africaine (UA) avance dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) avec un projet de création d'une agence africaine de notation du crédit en tant qu'entité indépendante chargée de fournir des avis de notation alternatifs et complémentaires pour le continent. C'est une bonne nouvelle, mais encore une fois, cela ne suffira pas.

L'initiative RELEASE G20

Le terme **release** donne bien l'idée de la liberté donnée aux ressources de produire quelque chose. L'initiative RELEASE G20 appelle à **une réduction partielle ou totale de la dette avec la création par le pays débiteur d'un fonds de contrepartie en monnaie locale pour le Développement Durable - il pourrait s'appeler FONDS ODD - nominalement équivalente à la valeur de la réduction nette du capital détenu par le créancier (les intérêts futurs seraient automatiquement déclarés comme une remise).** En autres termes, le créancier renonce (partiellement ou totalement) à encaisser le paiement et, au lieu d'annuler son crédit, comme a été fait parfois dans le passé, décide de le transférer (en tant que contrat d'investissement) dans un fonds dans lequel il conviendra avec le débiteur de son rôle dans le capital. D'un commun accord entre les parties (créancier et débiteur), le fonds opérera selon des lignes directrices précises dans les secteurs convenus, en tenant compte également des intérêts industriels des parties, du plan de développement national, des objectifs des ODD de ces pays en utilisant autant que possible les ressources et les acteurs des pays créanciers.

La même approche est menée de manière très similaire, voire identique, entre le débiteur et chaque partie créancière pour construire la base de capital et les règles du Fonds d'investissement ODD.

RELEASE G20 pourrait être la proposition gagnante pour la communauté internationale afin de trouver un accord à long terme pour la réduction permanente du fardeau de la dette, libérant ainsi des fonds pour le développement. RELEASE G20 est un processus de restructuration systématique et durable de la dette souveraine dans les pays les plus fragiles et les plus endettés, lié aux investissements dans les ODD, avec des indicateurs quantitatifs d'impact basés sur les objectifs des ODD.

Un pays endetté réduit ses dépenses publiques pour assurer le service de la dette en échange d'un engagement institutionnel et politique ferme d'investir le montant équivalent en monnaie locale dans un délai convenu dans **sa propre économie en partenariat (à définir) avec les acteurs du pays créancier.**

Les avantages de la conversion de la dette en fonds d'investissement sont évidents: elle accroît la propriété du pays concerné; elle incite à assumer l'entière responsabilité de la gestion des fonds, contribuant ainsi à renforcer la capacité administrative du pays; il est plus facile de convaincre les créanciers de renforcer les relations, tout en donnant un coup de pouce à la notation du pays qui injecte des fonds vitaux pour les investissements.

L'initiative peut avoir un impact significatif à la fois sur la scène politique internationale, en tant qu'étape cruciale pour respecter les engagements pris dans le cadre du financement du développement, et sur la programmation et les opérations dans le domaine de la coopération internationale, pour une restructuration de la dette équitable, régulière, rapide et effective, et que donne aux pays la possibilité d'investir dans les ODD, comme envisagé dans le plan d'action d'Addis-Abeba.

Les pays du G20, en général, pourraient bénéficier d'un avantage politique et opérationnel en proposant une action combinée de réduction conditionnelle de la dette des pays en développement en faveur d'investissements privés durables et stratégiques issu leur secteur privé. Une croissance durable et équilibrée est une condition préalable à la réalisation de la durabilité et à la réduction de la dépendance à l'égard des financements étrangers.

Le Fonds ODD généré par l'initiative RELEASE G20 dans le pays X peut générer des fonds de contrepartie, détenus et gérés localement pour compléter les investissements directs étrangers tels que ceux prévus dans le cadre du Plan Mattei de l'Italie ou, à plus grande échelle, dans le cadre du Global Gateway de l'Union européenne ou d'autres programmes d'investissement bilatéraux ou multilatéraux.

L'impact de la proposition est certain. Il suffit de dire que 64 pays dans le monde (dont 34 en Afrique subsaharienne) dépensent plus pour le remboursement de la dette publique que pour la santé.

La conversion de la dette pourrait et devrait être accompagnée d'une aide au développement *traditionnelle* à travers la finance combinée (*blanding*) pour la création d'emplois décents et l'atteinte d'un niveau de durabilité plus élevé. Les pays qui s'apprêtent à rejoindre RELEASE G20 auront la possibilité de mobiliser davantage de fonds venant d'autres sources que l'APD, qui reste essentielle, en particulier pour les PMA, et qui ne doit pas être réduite. Les conditions liées au financement doivent être simples, transparentes et faciles à suivre par toutes les institutions concernées. Un partenaire idéal dans l'UE sera le Plan d'investissement externe et le Fonds européen pour le développement durable dans le cadre du Global Gateway, qui vise à réduire les risques pour les investisseurs et à co-investir avec les fonds ODD générés par RELEASE G20.

Pour que cette initiative soit acceptable et durable, nous devons examiner et convaincre le public et les décideurs politiques des pays créanciers, ainsi que le fonctionnement des institutions financières et des banques privées de participer (provenant également en grande partie des mêmes pays). Nous devons également nous tourner vers les **pays débiteurs** pour qu'ils acceptent que les flux sortants, même s'ils ne retournent pas aux pays créanciers, soient mobilisés (à partir du budget général) dans un **fonds national pour le développement durable dans le but de promouvoir et de faciliter les investissements pour le développement durable et la réalisation des ODD, impliquant notamment des acteurs du pays créancier d'origine**. RELEASE G20 doit montrer comment il peut générer des avantages mutuels pour tous les participants.

La conversion de la dette peut être progressive afin d'augmenter, avec le temps, l'effet de levier et l'impact en phase avec l'élaboration de la politique du pays. Une conversion plus profonde peut être envisagée en fonction de l'utilisation des fonds par le pays concerné. L'approche progressive permet de modifier la stratégie de développement et donne aux créanciers une certaine marge de manœuvre. En outre, en cas de mauvaise gouvernance des fonds, la conversion de la dette pourrait même être

suspendue.

L'élargissement de la disponibilité des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) du FMI est un autre élément de l'action de RELEASE G20. L'une des fonctions des DTS est de permettre aux États les plus fragiles d'accéder à des liquidités en devises étrangères sans avoir à vendre leurs réserves (ce qui entraîne presque toujours une dévaluation de la monnaie, avec pour conséquence une inflation importée). Le FMI est invité à promouvoir activement cet élargissement sur sa base de membres, qui est plus large que le G20. Cet élargissement doit concerner l'Afrique.

De plus, dans le cadre de la proposition RELEASE G20, les pays créanciers pourraient augmenter les financements au Fonds Fiduciaire pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance **Durable**¹ du IMF qui, lié aux fonds ODD à créer via la ressource RELEASE G20 de pays à pays, contribuera à combler le déficit d'investissement et le déficit de prise de risque sur les investissements orientés vers une croissance durable.

Une partie de RELEASE G20 consistera en une forte implication des acteurs privés, convoqués par les Leaders du G20 via les différentes plateformes du B20 pour commencer, à l'ONU ou à d'autres niveaux qui sont disponibles pour promouvoir le dialogue sur la dette détenue par le secteur privé.

Il est nécessaire pour les pays débiteurs d'éviter que les créanciers privés ne profitent du moratoire, et ensuite, de l'annulation pour éviter que les ressources libérées par la suspension des paiements de la dette envers les entités publiques soient utilisées pour le remboursement des créanciers privés. Pour cette raison, il est nécessaire que le forum des chefs d'entreprise du G20 fasse le plaidoyer nécessaire avec les débiteurs pour stimuler efficacement le secteur privé, en identifiant des champions significatifs au sein du Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable, du Forum Economique Mondial et d'autres.

RELEASE G20 appellera également à la participation des IFI du Club de Paris (l'organisation informelle des institutions financières créancières) et de grands groupes d'investisseurs privés avec le soutien du B20 (secteur financier) pour le secteur privé et du FMI et de la Banque Mondiale.

Dans la campagne de plaidoyer pour RELEASE G20, il est souhaitable d'associer des leaders spirituels, intellectuels, chercheurs et scientifiques, des lauréats du prix Nobel de la paix et d'économie, des personnalités d'importance mondiale dans les domaines de la culture, de l'économie et de la finance, des leaders religieux (le Saint-Père François s'est exprimé très clairement à ce sujet). Il sera aussi essentiel la voix des organisations de la société civile mondiale; comme souligné dans la déclaration des Leaders du G20 de Rio de Janeiro en faveur de l'organisation d'un Sommet Social du G20, reconnaissant "le rôle constructif que la société civile peut et doit jouer dans le traitement des questions économiques, financières, politiques, environnementales et sociales".

Les synergies avec le Jubilé de 2025 sont fondamentales car le Saint-Siège plaide fortement en faveur d'une réduction du fardeau de la dette et d'une mobilisation de la solidarité entre les nations.

Des actions concrètes de mobilisation et de plaidoyer sont actuellement à l'étude.

Projet de proposition opérationnelle: un scénario pour une approche pratique

Il est nécessaire d'organiser des actions de plaidoyer avec des événements pour impliquer les leaders institutionnels en vue de la Réunion Ministérielle du G20 sur le Développement et du Sommet du G20. La version finale de RELEASE G20 doit être renforcée par une analyse financière des mesures en jeu, avec

¹ Il pourrait également être proposé ici de changer son nom en ajoutant "durable".

des simulations d'impact assistées par des systèmes d'IA et avec l'aide des données et d'expertise du volet financier du Sherpa du G20 pour soutenir les propositions opérationnelles de coopération pour le développement et soutenue par le plaidoyer des leaders, des OSC et des champions. Les institutions financières régionales et internationales devraient être pleinement impliquées et faire partie de RELEASE G20.

Une matrice de la dette des pays africains par les membres créanciers individuels du G20 et par leurs banques privées, basée sur des données financières et macroéconomiques, en utilisant également les indices de pauvreté des Nations Unies, à partir des PMA, des pays enclavés, des PEID, etc. La matrice d'investissement dette/ODD sera ensuite comparée aux indicateurs économiques et à certains objectifs des ODD de référence. Les incitations peuvent être liées aux contributions déterminées au niveau national des accords sur les émissions ou la protection de la biodiversité ou d'autres accords internationaux alignés sur les objectifs des ODD.

Des mécanismes de contrôle de la manière dont les pays utilisent la conversion de la dette devraient être mis en place. Le commerce et l'achat d'armes, ainsi que la violation des droits de l'homme, devraient être considérés comme un obstacle à l'allègement du fardeau de la dette du pays. L'engagement à atteindre une plus grande résilience et neutralité climatique en liant les crédits carbone et les crédits de biodiversité comme une incitation à augmenter la teneur de RELEASE G20.

Différents scénarios pour une décision politique préliminaire du G7 peuvent être préparés.

Les lignes directrices de RELEASE G20 seront transmises aux groupes de travail du G20 pour des discussions plus approfondies. Une fois approuvées, les lignes directrices serviront de base pour les négociations bilatérales au sein des groupes du G20. À la demande des parties, les négociations pourront, le cas échéant, être assistées par le FMI, la BM, les Nations Unies ou d'autres organismes multilatéraux, ainsi que par les Présidences sortante et entrante du G20.

Une approche concrète : comment cela pourrait fonctionner

Tout commencera par des négociations bilatérales qui peuvent résulter en quelques actions importantes:

1. Discussion et accord entre le débiteur et le créancier sur la réduction partielle ou totale de la dette avec la création par le pays débiteur du fonds ODD de contrepartie en monnaie locale.

2. Au niveau national, toutes les ressources récupérées auprès des pays du G20, du FMI, de la Banque Mondiale et d'autres IFI seront canalisées vers le fonds de contrepartie des ODD géré par le gouvernement hôte. Ce fonds devrait avoir pour objectif la réalisation des investissements et les co-investissements en monnaie locale conformes aux ODD. Ces investissements doivent être conformes au plan de développement du pays, à l'agenda 2063 de l'Union Africaine, etc., et présenter des impacts quantitatifs indicatifs en termes de cibles des ODD. Ces investissements (déjà identifiés, planifiés avec des études de faisabilité dans de nombreux cas) peuvent être cofinancés par le fonds, ou il peut servir de fonds de garantie pour exercer un effet de levier sur d'autres fonds et investisseurs, principalement, mais pas uniquement, pour des investissements privés ayant pour objectif général la création d'emplois.

Le Fonds ODD géré au niveau gouvernemental, pays par pays, sous la supervision du Ministre des Finances du pays d'opération, qui sera assisté par un conseil consultatif spécifique (ou mieux encore, en utilisant comme conseil consultatif les plateformes de consultation existantes pour le plan de développement national et des structures similaires) comprenant à la fois des délégations

intergouvernementales et des représentants des OSC nationales, sera doté d'un mécanisme de suivi et de contrôle défini pour garantir la transparence et la responsabilité.

La gouvernance est variable et peut être négociée sur la base des pratiques actuelles et en accord avec les pays créanciers qui, d'une manière ou d'une autre, détiennent une participation minoritaire dans le Fonds. Il sera essentiel de maintenir un équilibre entre la responsabilité et l'efficacité, mais l'appropriation sera fondamentale. Les structures du G20, aidées par les structures des Nations Unies, pourraient fournir des lignes directrices sur la gouvernance à adapter au cas par cas, puisqu'il dépendra également du nombre de pays créanciers participants.

L'aspect du contrôle et la définition de critères clairs pour l'utilisation des fonds seront cruciaux, car il est nécessaire de garantir la discipline et la bonne utilisation de la conversion de la dette, étant donné qu'un endettement souvent élevé concerne des pays qui ont besoin de restaurer leur crédibilité et leur confiance. Les créanciers pourraient être attirés par l'idée de convertir ce qui n'est plus recouvrable en fonds qui pourraient constituer un pas vers la durabilité d'un pays donné, avec un certain degré de suivi et de participation du secteur privé.

Pour l'Union Africaine, on pourrait également prévoir, avec des contributions de différents pays, un fonds ODD continental de l'Union Africaine qui servirait à exercer un effet de levier et à couvrir les risques pour les investissements transfrontaliers et continentaux. En fait, la dimension continentale est aussi essentielle en Afrique qu'en Europe, et l'Agenda 2063 est une référence importante.

3. Un rapport sur les résultats de l'initiative RELEASE G20 et les fonds ODD des différents pays participants sera présenté à chaque G20.

4. RELEASE G20 sera également piloté par d'autres plateformes et initiatives internationales concernant le développement durable.

5. Pour mettre en œuvre des opérations avec des protocoles d'accord parallèles, les pays créanciers seront invités à établir une nouvelle génération de protocoles de coopération pour des investissements durables et productifs, qui s'éloigneront des approches colonialistes et paternalistes du passé et qui incluront nécessairement des entreprises privées locales.

Actuellement, des interactions concrètes sont en cours pour commencer avec les pays pilotes, et des projets de lignes directrices détaillées sont en cours d'élaboration.

ⁱ Rapport 2023 de la Banque Mondiale

ⁱⁱ UN-DAES Note d'information #72,2020

ⁱⁱⁱ Actes du G20 2021

^{iv} Rapport de la Banque africaine de développement (BAD) sur les perspectives économiques en Afrique, 2024

^v Base de données statistiques de la Banque mondiale sur la dette internationale

^{vi} IDS Base de données des statistiques de la dette internationale, <https://data.one.org/topics/african-debt/>

^{vii} Centre politique pour le Nouveau Sud

^{viii} Banque Mondiale 2024